

À LA DÉFENSE DES
DROITS DES
TRAVAILLEUR-SE-S
DU SEXE !

« PAS DE MAUVAISES FEMMES,
SEULEMENT DE MAUVAISES LOIS »



LES MYTHES ET LA RÉALITÉ

LES FÉMINISTES NE SOUTIENNENT PAS LES DROITS DES TRAVAILLEUR-SE-S DU SEXE



LES COLLECTIFS ET LES ORGANISATIONS FÉMINISTES DU MONDE ENTIER SOUTIENNENT LES DROITS DES TRAVAILLEUSES DU SEXE et appellent à la décriminalisation du travail du sexe.

LE TRAVAIL DU SEXE EST VIOLENT

« MON TRAVAIL NE DEVRAIT PAS ME COÛTER LA VIE »

LE TRAVAIL DU SEXE ENTRE DEUX ADULTES CONSENTANTS N'EST PAS VIOLENT. En revanche, sa criminalisation, ainsi que la discrimination et la stigmatisation à l'encontre des travailleur-se-s du sexe induisent de la violence et d'autres violations des droits humains.

LE TRAVAIL DU SEXE EST UN CHOIX



LE CHOIX EST TOUJOURS LIMITÉ, RELATIF ET CONTEXTUEL. La plupart des gens partout dans le monde travaillent pour gagner de l'argent pour survivre. Les pauvres, les personnes de couleur, les femmes, les personnes trans et/ou de genre variant disposent souvent d'un choix plus limité. Que vous choisissiez de vivre du travail domestique, du travail du sexe, du travail agricole, du travail de bureau, du travail en usine ou autre, votre choix mérite d'être valorisé et vos droits respectés, protégés, défendus et satisfaits.

LES TRAVAILLEUSES DU SEXE SE VENDENT.



LES TRAVAILLEUSES DU SEXE NE SE VENDENT PAS, elles vendent un service dont la durée et la portée sont limitées.

TOUTES LES TRAVAILLEUSES DU SEXE ONT ÉTÉ VICTIMES D'ABUS



Dans tous les secteurs se trouvent des femmes qui ont subi des violences ; les statistiques mondiales sur la violence basée sur le genre sont déplorables. **L'OMS ESTIME QU'1 FEMME SUR 3 SERA VICTIME DE VIOLENCE AU COURS DE SA VIE.** Les travailleuses du sexe ont le droit d'être traitées avec dignité et d'avoir recours à la justice, comme toutes les femmes dans d'autres professions.

COMMENT LES ORGANISATIONS FÉMINISTES PEUVENT-ELLES SOUTENIR LES TRAVAILLEUSES DU SEXE ?

ÉCOUTER ET RECONNAÎTRE LES TRAVAILLEUSES DU SEXE COMME EXPERTES À PART ENTIÈRE DANS LEUR PROPRE VIE.

Les impliquer en tant que partenaires essentielles dans la lutte pour l'égalité entre les genres et encourager leur visibilité en collaborant avec les mouvements dirigés par des travailleuses du sexe.

ADOPTER UNE VISION INCLUSIVE ET INTERSECTIONNELLE

de l'égalité des genres qui reconnaît la diversité des besoins et des expériences des femmes et lutter pour un féminisme qui inclut les travailleuses du sexe et les personnes trans.

PARTAGER VOS CONNAISSANCES ET VOS RESSOURCES AVEC LES ORGANISATIONS DIRIGÉES PAR DES TRAVAILLEUSES DU SEXE, faciliter leur accès

aux principaux espaces de plaidoyer, prévoir des tribunes pour faire entendre la voix des travailleuses du sexe, favoriser l'échange d'informations et de compétences, et œuvrer pour faire en sorte d'assurer leur accès à des informations et des services de santé physique et mentale, au logement, à la protection et à la sécurité dans les espaces hors ligne et en ligne et à l'affirmation de leurs droits humains.

ACCEPTER LES PREUVES AVANCÉES PAR LES TRAVAILLEUSES DU SEXE ET MILITER POUR UNE DÉCRIMINALISATION COMPLÈTE.

Compte tenu des données qui se multiplient quant à l'influence de la criminalisation et des inégalités structurelles sur les conditions de l'industrie du sexe, il est temps de prôner la complète décriminalisation du travail du sexe comme étant le meilleur moyen d'assurer la sécurité et l'autodétermination des travailleuses du sexe.